



**Groupe de travail à composition non limitée
en relation avec la Résolution 23 GA 11
concernant le changement climatique et le patrimoine mondial**

**22 mars 2022
16h00-18h00
(réunion en ligne)**

RAPPORT

La réunion a enregistré la participation de 67 États parties à la Convention, pour un total de 97 participants actifs, ainsi que 170 connexions via le webcast.

Ouverture de la réunion par le Directeur du Centre du patrimoine mondial

Le **Directeur du patrimoine mondial (DIR/WH)**, **M. Lazare Eloundou Assomo**, a accueilli les participants et a partagé avec eux quelques éléments de réflexion sur la problématique de l'impact du changement climatique sur la culture et le patrimoine, et l'action de l'UNESCO à cet effet.

Il a rappelé que cette première réunion du Groupe de travail à composition non limitée en relation avec la Résolution **23 GA 11** représentait une étape importante dans la volonté commune des États parties et du Secrétariat de voir la Convention du patrimoine mondial dotée du Document d'orientation sur l'action climatique pour le patrimoine mondial le plus à jour et le plus efficace possible, contribuant ainsi à assurer la pleine intégration de la culture et du patrimoine dans l'agenda climatique international.

Il a souligné que les actions collectives pour la protection du patrimoine naturel et culturel impacté par le changement climatique devaient être renforcées, en particulier dans les pays et régions les plus vulnérables, tels que les petits États insulaires en développement et sur le continent africain, l'Afrique restant l'une des priorités majeures de l'UNESCO. Dans cette optique, l'UNESCO, s'appuie sur son mandat spécifique notamment dans le domaine de la culture, pour mener des actions pour répondre à ce défi urgent, aux côtés de ses États membres, des Organisations consultatives ainsi que l'ensemble des parties prenantes de la Convention, et du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Il a également indiqué que la culture était plus qu'un simple atout - mais également une ressource fondamentale pour répondre à la crise mondiale causée par le changement climatique et la perte de biodiversité qui en découle. La culture contribue en effet grandement au bien-être des peuples et contribue à façonner un avenir viable, en fondant aussi son action climatique à partir des connaissances locales et autochtones.

Il a souligné l'importance des résultats de ce Groupe de travail pour que le Document actualisé fournisse les orientations de haut niveau attendues pour renforcer la protection et la

conservation du patrimoine de valeur universelle exceptionnelle, y compris un cadre politique orienté vers l'action pour le développement d'objectifs ciblés.

Élection du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et du Rapporteur du groupe de travail à composition non limitée d'États parties

En sa qualité de Président du Groupe V(a), le Sénégal a proposé **S.Exc. Mme Yvette SYLLA, Ambassadeur, Déléguée Permanente de Madagascar auprès de l'UNESCO**, pour le poste de Présidente du Groupe de travail. S.Exc. Mme SYLLA a été élue à l'unanimité.

La **Présidente** a souligné le grand honneur qu'il lui était fait d'être élue Présidente de cet important Groupe de travail ayant pour charge d'élaborer la version finale du *Document d'orientation sur l'action climatique pour le patrimoine mondial* et a procédé à l'élection des autres membres du Bureau.

En leurs qualités respectives de Présidents des Groupes électoraux (III) et (IV), le Paraguay et la République de Corée ont proposé respectivement la **Colombie** et l'**Australie** comme Vice-Présidents du Groupe de travail ; ce qui a été approuvé à l'unanimité.

En l'absence de candidature pour le poste de Rapporteur, la **Présidente** a proposé de donner un peu plus de temps aux États parties pour les consultations nécessaires et de revenir sur ce point à l'ouverture de la prochaine réunion du groupe de travail.

Informations contextuelles, par la Directrice adjointe du Centre du patrimoine mondial

La **Directrice adjointe du Centre du patrimoine mondial (DDIR/WHC), Mme Jyoti Hosagrahar**, a présenté des informations contextuelles sur la réflexion et le processus qui ont conduit à la création du Groupe de travail, notamment les révisions successives du Document d'orientation et les contributions des membres du Comité à l'issue de la 44^e session élargie en juillet 2021.

Elle a rappelé que le projet de *Document d'orientation* actualisé a été approuvé par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 44^e session élargie (Fuzhou/en ligne, 2021) (Décision **44 COM 7C**) et que le Comité a demandé au Centre du patrimoine mondial, en consultation avec les Organisations consultatives, de le réviser en intégrant les points de vue exprimés et les amendements soumis lors de la 44^e session, et de consulter les membres du Comité du patrimoine mondial, avant sa présentation pour examen et adoption par la 23^e session de l'Assemblée générale en novembre 2021. Le Comité a en outre demandé au Centre du patrimoine mondial de convoquer un Panel d'experts dans le domaine de la science du climat et du patrimoine, d'ici mars 2022, et a appelé les États parties à contribuer financièrement à cette fin.

Lors de sa 23^e session (UNESCO, 2021), et après avoir examiné les documents pertinents, l'Assemblée générale a pris note du *Document d'orientation sur l'action climatique pour le patrimoine mondial*, tel qu'approuvé par le Comité, et a décidé (Résolution **23 GA 11**) de créer un Groupe de travail à composition non limitée composé d'États parties, assisté par le Centre du patrimoine mondial et les Organisations consultatives, pour élaborer la version finale du *Document d'orientation*, en tenant compte de la Décision **44 COM 7C**, ainsi que des propositions pour sa mise en œuvre effective ; et de présenter ses résultats à la 24^e session de l'Assemblée générale en 2023.

L'Assemblée générale a également défini le mandat du Panel d'experts chargé d'examiner les révisions apportées au *Document d'orientation* et les questions de politique générale non résolues.

Elle a ajouté que le Panel d'experts a aussi été chargé de faire rapport au Groupe de travail à composition non limitée.

Une copie de cette présentation est disponible sur la page Internet suivante : <https://whc.unesco.org/fr/activites/1166/>

Questions et réponses

Après avoir rappelé qu'il s'agissait d'une réunion de lancement ayant uniquement pour but d'élire un Bureau et établir un calendrier pour les prochaines réunions du Groupe de travail ouvert, la **Présidente** a invité les participants à réserver les questions et discussions de fonds pour les prochaines réunions du Groupe de travail ouvert.

Calendrier du groupe de travail à composition non limitée d'États parties

La **Présidente** a proposé de procéder à l'adoption du calendrier des futures réunions du Groupe de travail ouvert, soulignant que le texte final serait examiné par l'Assemblée générale à sa 24^e session en novembre 2023.

En tenant compte du calendrier des autres réunions statutaires des Organes directeurs de l'UNESCO et d'autres Conventions, la **Présidente** a suggéré que le Groupe de travail ouvert se réunisse selon le calendrier suivant, qui lui permettrait de tenir six réunions, deux en 2022 et quatre en 2023. Le calendrier du Groupe de travail ouvert a été adopté comme suit :

- septembre 2022
- novembre 2022
- janvier 2023
- mars 2023
- juin 2023
- septembre 2023

La **Présidente** a souligné que les dates exactes et les horaires de ces réunions seraient précisées par le Secrétariat dans les meilleurs délais.

La **Présidente** a par ailleurs rappelé que le Panel d'experts demandé par le Comité du patrimoine mondial devait se réunir en ligne du 30 mars au 1^{er} avril 2022 (voir la page Internet suivante : <https://whc.unesco.org/fr/activites/1167/>), et faire rapport de ses travaux lors de la prochaine réunion du Groupe de travail ouvert en septembre 2022.

Clôture de la réunion

La **Présidente** a une nouvelle fois exprimé ses remerciements au Groupe électoral V(a) pour l'avoir proposée au poste de Présidente du Groupe et a remercié chaleureusement tous les représentants des États parties pour leur confiance et leur participation à cette réunion de lancement, avant de lever la séance à 17h10.